



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2025 À 19:30 :

À la séance ordinaire tenue le 3 mars 2025, sont présents les conseillères et conseillers: Gina Castelli, Sylvie Boucher, Alain Rondeau, Lisa Cadorette et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse, Mme Nathalie Bresse.

Le conseiller Stéphane Baillargeon est absent.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Avant l'ouverture de la séance du conseil, le directeur général en tant que président d'élection de la Municipalité ;

- Dépose le résultat du recensement des votes « SR-64 L.E.R.M. »

1.

Ouverture de la séance ordinaire à 19 h 31.

2.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

1.1 Ouverture.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal:

3.1 Séance ordinaire du 3 février 2025;

4. 1^{re} période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

6. Information au conseil et correspondance

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de février 2025;

7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions:

7.1.1 Adoption des comptes à payer ;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Embauche de coordonnatrices pour le Service d'animation estivale (SAE) – été 2025 ;

8.1.2 Dépôt des rapports de statistiques de performance 2024 – Dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

8.1.3 Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien des routes locales;

8.1.4 Dépôt des états financiers pour l'année 2024 – Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus;

8.1.5 Politique des frais de déplacement;

8.1.6 Embauche d'une technicienne en éducation spécialisée pour le Service d'animation estivale (SAE) – été 2025;

8.1.7 Embauche du personnel du Service d'animation estivale (SAE) été 2025;

8.1.8 Embauche du personnel à la piscine municipale – été 2025;

2025-03-045



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- 8.1.9 Achat de bancs de soccer au parc Pomerleau;
- 8.1.10 Demande de modification du règlement de zonage numéro 642 de monsieur Éric Bergeron;
- 8.1.11 Annulation de la résolution 2024-11-208 d'un projet de nouvelle rue sur le lot 1 385 397;
- 8.1.12 Logiciel de gestion des actifs;
- 8.1.13 Achat d'un échantillonneur;
- 8.1.14 Intention de participation au programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco Énergie 360 de la Fédération québécoise des municipalités;

9. Avis de motion à donner

Aucun.

10. Adoption des règlements

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucun.

12. 2^e période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets à l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : 7 avril 2025 à 19h30

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mars 2025 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1

2025-03-046

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025 :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 34).

Mme Maryse Labonté :

- Demande plus d'info sur la SPA.
- Supresseur, est-ce que ça a avancé?
- Remerciement pour le tapis dans le vestiaire.

M. Jacques Gourde:

- Dossier CPTAQ, demande de suivi.
- L'entrée de la carrière de Sherbrooke, c'est déneigé.
- Dossier des trottoirs, y se passe quoi?
- Dossier Steve Leblanc c'est rendu où? Excavation Steve Leblanc, il creuse plus bas que la route 112. À quel moment ce sera fini?
- Quand vous avez des résidences où les installations septiques ne sont pas conformes. Que faites vous?
- Maison encore sur le papier noir depuis 50 ans, il arrive quoi?



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- Un terrain avec aucun service, ça prend combien de m² pour pouvoir construire? Le terrain en face qui est construisible est de 21 623 pi².

M John St-Cyr :

- Traduction de topsoil

M. Jacques Nadeau:

- La sortie du développement sur le chemin Galipeau est à combien de mètres de la maison?

FIN DE LA 1^{RE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20H04

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général dépose la liste de la correspondance pour le mois de février 2025 et en fait la lecture.

2025-03-047

7.1.1 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 3 mars 2025 au montant de 373 245.12 \$ soit approuvée et que le directeur général soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame Nathalie Bresse :

Donne de l'information concernant :

- Environnement, notre écocentre ouvrira le 5 avril, on devrait ramasser les frigidaires à vin.
- Éco Entreprise Québec, depuis le 1^{er} janvier pas mal tout est récupérable. On devrait réduire notre enfouissement chez Valoris de 30 %.

Madame Gina Castelli :

Donne de l'information concernant :

- ORH nous avons eu une réunion le 6 mars, j'ai participé à une soirée de jeux pour faire sortir nos ados. C'était vraiment très plaisant. Il va y en avoir une autre le 21 mars prochain.

Madame Sylvie Boucher :

Donne de l'information concernant :

- Pour la Régie des incendies, le bilan financier sera publié dans le journal communautaire. Nous avons un surplus de 255 193.00\$, car nous n'avons pas mis de pompier à temps plein dans la caserne. La dette est attribuable à la caserne d'Ascot Corner.
- Règlement d'emprunt à venir pour la réparation de la toiture d'East Angus et pour l'achat d'un véhicule de service à changer.
- 50% des systèmes d'alarme ne sont pas conforme.
- Un y a eu un gala reconnaissance. Notre technicienne en urbanisme a reçu un prix hommage pour son excellent travail.
- Nous avons délivré 10 permis pour un total de 460 000\$. Nous avons beaucoup de demandes.

Monsieur Alain Rondeau :

Donne de l'information concernant :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- Pour les loisirs, nous avons eu un bon carnaval. Il n'y a pas eu de hockey. C'était une clientèle différente.
- J'ai participé au gala Mérite sportif de l'Estrie à Sherbrooke. Le gala met en évidence les vedettes sportives de l'Estrie. Il y avait un hommage rendu à l'équipe qui a préservé la neige lors de la Finale provinciale des jeux du Québec.
- J'ai rencontré Lyne Journault responsable à la MRC du programme MADA. Nous progressons très bien selon nos objectifs. Au niveau de la MRC, il reste le problème de transport.
- Le 15 mars prochain sera le dernier événement de Lettres attachées.

Monsieur Stéphane Baillargeon :

Absent

Madame Lisa Cadorette :

Donne de l'information concernant :

- À la voirie, remplacement du ponceau sur le chemin Deblois. Nous avons reçu 14 soumissions pour effectuer les travaux. Elles sont présentement sous analyse afin de s'assurer que tout est bien conforme.
- Rénovation de l'hôtel de ville. Ils en sont à la finition, pose des planchers et installation du bureau d'accueil.
- Nous avons reçu deux offres de services pour les plans et devis pour la réparation des luminaires du pont traversant la rivière Saint-François. L'un était à 8000\$ et l'autre à 9500\$. Et, selon l'expérience d'un ingénieur, nous avons pour environ 50000\$ pour les coûts des travaux.
- Centre Paul-Lessard. La peinture sera faite dans la semaine du 17 au 21 mars.

Madame Hélène Bédard :

Donne de l'information concernant :

- La prochaine réunion de la chambre de commerce du Haut-Saint-François aura lieu le mercredi 12 mars prochain au 47, rue Angus Nord à East Angus.
- Nous avons commencé les entrevues pour le poste de technicien(ne) en urbanisme et en environnement ainsi que pour l'embauche du personnel au Service d'animation estivale 2025. Nous débutons cette semaine les entrevues pour le remplacement (congé de maternité) au poste de directeur des loisirs, des sports, de la culture et de la vie communautaire.
- Le journal communautaire fête ses 40 ans d'existences cette année. Pour l'occasion, les membres du conseil d'administration souligneront le travail de plusieurs collaborateurs qui ont contribué à la réalisation du journal depuis ses débuts en 1986. Une écritoire et un crayon à l'effigie du journal leur seront remis avec un bref résumé de leur important apport au journal. Ces hommages seront présentés tout au long de l'année lors d'événements tenus dans notre municipalité. Le premier hommage a été rendu lors du brunch des Chevaliers de Colomb le 2 mars dernier. Quatre personnes, Rosanne Nadeau, Carmen Hallé, Donald Lachance et André Tousignant, ont été honorées et remerciées pour leur contribution.
- Les gens qui désirent soumettre une candidature pour le prix « Coup de cœur » ou pour le titre de citoyen d'honneur dans le cadre de la soirée des bénévoles qui se tiendra le samedi 26 avril prochain ont encore jusqu'au 20 mars pour le faire. Ils doivent remplir un formulaire qui se trouve sur le site de la Municipalité ou encore communiquer avec notre agent aux communications et bibliothèque, Christophe Duret, pour obtenir toute l'information désirée.



No de résolution
ou annotation

2025-03-048

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

8.1.1

EMBAUCHE DE COORDONNATRICES POUR LE SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE (SAE) – ÉTÉ 2025 :

CONSIDÉRANT QU'UN comité de sélection a procédé à la sélection et aux entrevues pour les postes de coordonnateur du Service d'animation estival pour l'été 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de madame Angélique Cayer et Charlotte Champigny aux postes de coordonnatrice du Service d'animation estivale selon l'échelle salariale établie par le conseil;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2025-03-049

DÉPÔT DES RAPPORTS DE STATISTIQUES DE PERFORMANCE 2024 DANS LE CADRE DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE :

CONSIDÉRANT QUE les rapports de statistiques de performance pour l'année 2024 ont été déposés à la rencontre du conseil d'administration de la Régie au mois de février 2025;

CONSIDÉRANT QUE les rapports de statistiques de performance pour l'année 2024 sont complétés et prêts à être déposés au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner confirme avoir pris connaissance et accepte les rapports de statistiques de performance pour l'année 2024 afin de répondre aux exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3

2025-03-050

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES :

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 160 924.00 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2024;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité d'Ascot Corner visent l'entretien courant et préventif des routes locales un et deux ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales un et deux ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2024 – RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS :

CONSIDÉRANT QUE les états financiers de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus pour l'année 2024 ont été vérifiés par une firme comptable indépendante et acceptés par le conseil d'administration de la Régie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte les états financiers de la Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus pour l'année 2024 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5

POLITIQUE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT :

CONSIDÉRANT QUE la politique des frais de déplacement pour les employés municipaux et les élus doit être mise à jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner approuve la nouvelle politique des frais de déplacement mise à jour le 3 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

EMBAUCHE D'UNE TECHNICIENNE EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE POUR LE SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE (SAE) – ÉTÉ 2025 :

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à la sélection et aux entrevues pour le poste de technicienne en éducation spécialisée pour le Service d'animation estivale pour l'été 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche de Anaïs Corbeil au poste de technicienne en éducation spécialisée pour le Service d'animation estivale selon l'échelle salariale établie par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

EMBAUCHE DU PERSONNEL DU SERVICE D'ANIMATION ESTIVAL (SAE) ÉTÉ 2025 :

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à la sélection et aux entrevues des employés pour le Service d'animation estivale pour l'été 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche des animatrices et des animateurs, des aides-animateuses et aides-animateurs suivants :

2025-03-054



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

▪ Animateurs et animatrices :

- Pénélope Vandandaigue
- Alex-Sandrine Ré
- Lexane Carrier
- Marie-Soleil Bilodeau
- Charles Montagne
- Amélia Patry
- Eva-Lycia Ré
- Rosalie Bouchard
- Camille Maher
- Rémi Perron

▪ Aides-animateurs et aides-animatrices :

- Charlie Prévost
- Loraly Grondin Côté
- Lili-Rose Gilbert

Selon l'échelle salariale établie par le conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2025-03-055

8.1.8 EMBAUCHE DU PERSONNEL À LA PISCINE MUNICIPALE - ÉTÉ 2025 :

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à la sélection et aux entrevues des employés pour la piscine municipale pour l'été 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Rondeau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'embauche des sauveteurs à la piscine et des aides-sauveteurs suivants :

▪ Sauveteurs et sauveteuses

- Aurélie Dallaire
- Jordanyël Arès-Maguire

▪ Aides-sauveteuses

- Lili-Rose Saleh

Selon l'échelle salariale établie par le conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2025-03-056

8.1.9 ACHAT DE BANCS DE SOCCER AU PARC POMERLEAU :

CONSIDÉRANT QUE des bancs pour les joueurs de soccer sont requis au parc Pomerleau;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Hélène Bédard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat de 8 bancs en aluminium à l'entreprise Distribution Sports Loisirs au coût de 3 513.00 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : Fonds de parcs et terrains de jeux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

2025-03-057

8.1.10

DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 642 DE MONSIEUR ÉRIC BERGERON :

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Éric Bergeron demande à la Municipalité de modifier le Règlement de zonage 642 pour permettre la construction d'une habitation multifamiliale sur un lot de son terrain de la rue Desruisseaux ;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain est actuellement en zone RE-26 et seules les habitations unifamiliales isolées y sont autorisées ;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme a analysé la demande et recommande au conseil municipal d'entreprendre les procédures de modification en étudiant les différentes possibilités adaptables à cette situation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner accepte d'entreprendre les procédures de modification du Règlement de zonage numéro 642 suivant le paiement de la somme de 1 000 \$ par le demandeur, monsieur Éric Bergeron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2025-03-058

8.1.11

ANNULATION DE LA RÉSOLUTION 2024-11-208 D'UN PROJET DE NOUVELLE RUE SUR LE LOT 1 385 397 :

CONSIDÉRANT QUE le projet d'une nouvelle rue sur le lot 1 385 397 a été abandonné par la propriétaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité avait accepté de façon provisoire le tracé de cette rue ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylvie Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner annule la résolution 2024-11-208 et qu'advenant qu'un nouveau projet de rue soit demandé sur ce lot, celui-ci doive à nouveau être étudié et autorisé par la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2025-03-059

8.1.12

LOGICIEL DE GESTION DES ACTIFS :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité bénéficierait d'utiliser un logiciel de gestion des actifs dans le cadre de ses opérations ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a évalué les différentes solutions disponibles sur le marché ;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation d'un logiciel des actifs permet à la Municipalité d'obtenir des subventions plus élevées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat du logiciel de gestion des actifs Citadel de la firme EIM7 pour un coût de 7 400.00\$ plus taxes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

Il est également résolu d'autoriser l'achat de la licence annuelle pour l'utilisation du logiciel de gestion des actifs Citadel de la firme EIM7 pour un coût de 7 400.00\$ plus taxes.

Poste budgétaire : 03-310-00-008

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2025-03-060

8.1.13

ACHAT D'UN ÉCHANTILLONNEUR :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder au remplacement de l'échantillonneur pour les étangs aérés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise l'achat d'un échantillonneur Manning péristaltique avec la pile au montant de 5 485.00\$ plus taxes à l'entreprise Geneq inc.

Poste budgétaire : 02-414-01-526

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2025-03-061

8.1.14

INTENTION DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE DÉCARBONATION ET D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉCOÉNERGIE 360 DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS :

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a lancé « ÉcoÉnergie 360 » (ci-après « ÉcoÉnergie 360 »), soit une initiative de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique d'actifs municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme d'ÉcoÉnergie 360, la FQM offre aux organisations municipales des services clé en main et un financement afin de faciliter et d'accélérer la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et de décarbonation de leurs actifs municipaux admissibles ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot corner a pris connaissance du programme ÉcoÉnergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner désire bénéficier du programme ÉcoÉnergie 360 ;

CONSIDÉRANT QUE pour évaluer l'admissibilité des travaux au programme ÉcoÉnergie 360, des renseignements à l'égard des actifs municipaux de la Municipalité d'Ascot Corner doivent être colligés et utilisés par la FQM, ÉcoÉnergie 360 ou tout autre intervenant ou partenaire au programme ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner :

- Déclare sa volonté de participer au programme d'ÉcoÉnergie 360 ;
- Autorise la prise d'informations, d'inventaires ou analyses pouvant être effectués par la FQM, ÉcoÉnergie 360, et tout autre intervenant



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

ou partenaire au programme, afin de mener les analyses préliminaires permettant notamment de déterminer les actions ou travaux à être effectués et l'admissibilité de ces travaux, et ce, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité d'Ascot Corner ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ascot Corner comprend que seront signées ultérieurement les ententes requises avec la FQM ou ÉcoÉnergie 360 pour l'exécution de travaux selon les paramètres du programme ÉcoÉnergie 360 conformément aux diverses dispositions légales applicables ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lisa Cadorette **ET RÉSOLU :**

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Municipalité d'Ascot Corner confirme son intention de participer au programme ÉcoÉnergie 360;

QUE la Municipalité d'Ascot corner autorise la direction générale à

- Collaborer avec FQM, ÉcoÉnergie 360 et tout autre intervenant ou partenaire au programme, à la prise d'informations, d'inventaires ou analyses afin de mener les analyses préliminaires permettant notamment de déterminer les actions ou travaux à être effectués et l'admissibilité de ces travaux, et ce, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité d'Ascot Corner;
- Transmettre à FQM, ÉcoÉnergie 360 et tout autre intervenant ou partenaire au programme, tous documents, donnés, renseignements ou autorisations d'accès en lien avec les actifs municipaux ou les sources de consommation d'énergie;
- Effectuer toutes démarches et interventions nécessaires et signer tous documents afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

11.

VARIA AFFAIRE NOUVELLE

Aucune.

12.

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 20 h 32)

M. Jacques Gourde :

- La porte du côté de la patinoire se ferme toute seule très lentement.
- Le conseil s'est-il prévenu d'une politique des achats contre Amazon ?
- Est-ce qu'on peut avoir un 2^e bac bleu ?
- Correction du terrain de 21000pi².
- DBL avocat, 2654\$ de dépenses, ça fait combien de discussion ?

M. Jacques Nadeau :

- Quand vous parlez de 30% de réduction pour les poubelles, c'est au volume ou au poids ?
- Mme Boucher, dans son résumé, parlait-elle des états financiers de la Régie des incendies.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

- Déneigement, avertir l'entrepreneur que lorsqu'il décide d'élargir les rues, il devrait le faire le matin avant l'ouverture des cours. Ils ont rempli les fossés.

Mme Maryse Labonté. :

- Fournisseur #1008, carte, c'est quoi ?
- Achat de produit d'éralbe pour le carnaval, vous les achetez de qui ?
- Parc Goddard, les réparations, c'est quoi ?
- Annulation de la nouvelle rue, c'est où ?

FIN DE LA 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 h 58.

2025-03-062

13.
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance ordinaire soit levée à 20 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

Prochaine séance ordinaire : le lundi 7 avril 2025 à 19h30.

JONATHAN PICHÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

NATHALIE BRESSE
MAIRESSE